

Economie | Le port méthanier ne verra pas le jour au Verdon-sur-Mer en Gironde



Le gouvernement a décidé "de ne pas accepter l'implantation d'un terminal méthanier" au Verdon-sur-Mer- en Gironde, en raison de préoccupations "environnementales", a déclaré vendredi le secrétaire d'Etat aux Transports Dominique Bussereau. Les habitants de la région, qui s'étaient fortement mobilisé contre ce projet ont donc gagné, après une longue bataille...

La convention de réservation de terrain passée entre le Grand port maritime de Bordeaux et la société néerlandaise 4gas pour la réalisation d'un terminal méthanier au Verdon, n'a pas été renouvelée. Cela marque un coup d'arrêt à ce projet très contesté par les populations locales de part et d'autre de l'estuaire de la Gironde. "Nous avons pris, (le ministre de l'Ecologie et de l'Energie) Jean-Louis Borloo et moi, avec l'accord de Matignon et de l'Elysée, la décision de ne pas accepter l'implantation d'un terminal méthanier dans un estuaire qui est le seul estuaire encore naturel en Europe", a indiqué Dominique Bussereau.

Des raisons environnementales

Ce sont des raisons d'abord de nature environnementale qui ont motivé la décision du gouvernement. "L'estuaire de la Gironde abrite la dernière population d'esturgeons et des des zones de protection spéciale, et "un parc naturel marin est engagé", a rappelé Dominique Bussereau. "Nous soutenons les projets de terminaux méthaniers dans des zones qui sont moins fragiles d'un point de vue environnemental", a-t-il toutefois indiqué. Par ailleurs, "l'étude de nos besoins énergétiques" a fait ressortir que "si on regarde tous les projets (...) qui se préparent dans notre pays, il n'y a pas de nécessité d'un site supplémentaire à cet emplacement". "Il serait sage que les porteurs du projet comprennent que ce projet n'est pas le bienvenu là où il est", insiste Dominique Bussereau.

Le gouvernement "mettra des moyens pour le développement" du port de Bordeaux" et travaillera avec lui à la recherche de "projets alternatifs" pour cette zone, a-t-il précisé évoquant des "possibilités de développement pour le trafic de croisière" ou des "projets conteneurs ou des projets logistiques".

Le port demande au gouvernement de revenir sur sa décision

De son côté, le conseil de surveillance du grand port maritime de Bordeaux, qui s'est prononcé à la majorité en faveur de ce renouvellement, a réagi en demandant au gouvernement de revenir sur sa décision du gouvernement,

et à la société 4Gas de poursuivre son projet. La société 4Gas avait signé le 4 août 2006 un accord avec le port de Bordeaux pour construire au Verdon, sur l'estuaire de la Gironde, un terminal de stockage et de regazéification de gaz naturel liquéfié (GNL) pour un investissement estimé à 400 millions d'euros. Pendant plusieurs mois, la population s'y était opposée et avait vivement manifesté les conséquences de ce projet industriel, classé Seveso II sur leur attrait touristique.

Nicolas César



Nicolas César

Crédit Photo : DR

Publié sur aqui.fr le 29/07/2009

[Url de cet article](#)